



Morschwiller-le-Bas

Juin 2024

infos

Chères Morschwilleroises et Chers Morschwillerois,

Même si la météo actuelle n'est pas forcément favorable à se projeter vers les joies de l'été, les vacances arrivent à grand pas et avec elles, la vie en extérieur et les nuisances et problèmes de voisinage.

Comme chaque année, nous profitons de cette période pour rappeler **règles de base du bien vivre ensemble**, afin que chacun puisse profiter au maximum de ces vacances pour faire la fête, mais aussi pour se reposer et se ressourcer.

L'année dernière, la belle saison a été plutôt calme et j'ose espérer qu'il en sera de même en 2024.

J'invite aussi les parents à rappeler ces règles aux jeunes, qui parfois « s'amuse » à détériorer le mobilier urbain, déterrer les plantes des espaces publics ou dégrader les agrès de la Plaine de Jeux. Nous avons embauché une nouvelle fois une société de surveillance pour faire des rondes régulières et aléatoires sur la Plaine de Jeux tout au long des vacances scolaires et **nous porterons systématiquement plainte pour toute dégradation**.

FAVORISONS LE BON VOISINAGE



À l'heure où les réseaux sociaux sont devenus un exutoire public et souvent anonyme, j'aimerais finalement inviter chaque habitant à **respecter ses voisins** (même en cas de différends), les membres des associations locales, les agents communaux ou encore les élus municipaux, qui œuvrent tous au quotidien pour le **bien public**. Le « bien vivre ensemble » ne peut exister sans le **RESPECT** des uns et des autres.

L'été est la période la plus propice à faire la fête... et je vous assure qu'il y aura de l'animation dans notre village !... Ce qui caractérise Morschwiller, c'est son dynamisme... il s'y passe toujours quelque chose ! Et je suis particulièrement fière d'être le maire de ce village, où les habitants ont encore un réel esprit de solidarité, de partage et où les gens se saluent chaleureusement en allant faire leurs courses dans les commerces locaux.



La preuve en est la récente Journée Citoyenne où 270 personnes ont participé avec beaucoup de dynamisme et d'efficacité aux 20 chantiers proposés. Un important travail a été réalisé, mais ce qui est **REMARQUABLE**, c'est avant tout l'état d'esprit de tous les participants, sans exception !

J'aime à dire que la Journée Citoyenne ce n'est **QUE DU BONHEUR...** et je l'ai encore constaté cette année.

MERCI DU FOND DU CŒUR À TOUS !

Je vous souhaite de merveilleuses vacances et je vous donne rendez-vous pour les temps forts de la vie de notre village cet été !

*Très cordialement,
Votre Maire - Josiane Mehlen*



Mairie :

12 rue de l'École
68790 Morschwiller-le-Bas

03.89.42.20.95

mairie@morschwiller-le-bas.fr

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAIN ET BEAUCOUP DE PROJETS !

Lors de nos séances budgétaires de ce printemps, nous avons pu analyser dans le détail notre situation financière et nous positionner sur les dépenses de l'année 2024.

Les comptes administratifs et des gestion 2023 font apparaître que nos charges à caractère général s'élèvent à **116 € par habitant** (289 €/hab au niveau départemental). Toujours très attentifs à nos dépenses, nous faisons tout au long de l'année des efforts pour réduire au maximum nos dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, notre Plan Local de Sobriété nous a permis de faire de considérables économies de dépenses énergétiques, ce qui représente une plus-value non négligeable dans nos comptes. **Nous remercions tous les habitants, les associations, les écoles et les utilisateurs des salles communales, qui ont accepté nos règles restrictives, malgré les difficultés que cela a pu générer au quotidien !**

Nous fonctionnons également avec un effectif minimum, ce qui réduit considérablement nos frais de personnel (**269 € par habitant**, contre 402 €/hab pour les communes de même strate du département).



Sur le plan des dépenses d'investissement, nous avons dépensé **2,1 millions d'euros en 2023** (contre 1,3 million d'euros en 2022). En effet, de très nombreux chantiers ont été réalisés, tels que le **remplacement des portes des écoles**, le **changement de la chaudière Salle Polyvalente**, la **finalisation des tranches 1 et 2 de l'éclairage public**, la réalisation de projets phare du mandat comme « **le Sentier des Étangs** » et la **presque finalisation de la réfection des rues du Quartier Historique**.



Au regard de cette situation très saine et du faible niveau d'endettement, nous avons pu dégager avec sérénité les principes majeurs du budget 2024 :

- poursuite de l'application stricte du **plan de sobriété énergétique** communal,
- maintien de l'**engagement en faveur du monde associatif et du Groupe Scolaire Giess**,
- engagement d'un programme de **70 actions d'investissement** entre 2024 et 2025,
- priorité donnée aux deux dernières grandes opérations du mandat à partir de 2025 : **atelier municipal** et **aménagement de la RD 166** par tranches,
- **maintien des taux des 3 taxes communales au niveau de 2023**,
- poursuite par m2A du **programme de réfection du réseau d'eau** dans les rues Longue et Cure et démarrage du renouvellement de la conduite sous la RD 166 (Tranche 1)

Je remercie notre adjoint aux Finances René Isselé, notre Directeur Général Thierry Claus et notre comptable Estelle Grandgeorges pour cette gestion fine de nos finances, qui nous permet d'affirmer que notre commune est en **très bonne santé financière**.

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAIN ET BEAUCOUP DE PROJETS ! (SUITE)

À ce jour, plusieurs projets prévus pour 2024 sont déjà achevés et profitent aux Morschwillerois comme par exemple :

- l'installation de l'**ascenseur à la salle polyvalente**,
- les travaux d'**isolation de la boulangerie**, de la **mairie** et de l'**école maternelle**,
- la mise en place d'un **éclairage très économique sur les courts extérieurs du Tennis**,
- la mise en place de systèmes plus économes dans les **douches du Club House du Foot**,



- la création de la « **Venelle des Fleurs** » (entre la RD et la rue des Images), au niveau de la Résidence des Fleurs,

- la **rénovation du réseau d'eau et d'assainissement et de la voirie** des rues du Jura, du Panorama et Bellevue

Au total, ce sont déjà plus de 500 000 € qui ont été consacrés en 2024 à ces premières réalisations.



Un très grand MERCI aux 3 élus (René Isselé, Hubert Baldeck et Olivier Guillet) qui suivent, au quotidien, l'ensemble de ces travaux sous la houlette de l'Adjoint, Jean-Claude ERNY

- La création d'un « **Parking de la Tour** » dédié aux randonneurs du secteur du chemin de Galfingue (Tour hertzienne) démarrera dans les tout prochains jours.
- Enfin, la **finalisation de l'aménagement des rues du Quartier Historique**, avec les rues de la Cure et Longue, commencera à l'automne 2024 pour s'étendre jusqu'au printemps 2025. **J'inviterai prochainement les riverains à une présentation du projet.**



Finalisation du Parking de la Mairie...

LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DE NOS POLITIQUES COMMUNALES D'EMBELLISSEMENT ET DE FLEURISSEMENT

Qu'ils soient ou non liés au réchauffement climatique, force est de constater que nos dernières saisons printanières ou estivales ont été marquées par des épisodes climatiques anormaux (alternance de trop longues périodes de sécheresse ou de pluie).

Nos forêts, nos espaces paysagers communaux et même vos jardins en souffrent régulièrement. **Cette situation nouvelle nous oblige à une adaptation constante, notamment dans notre politique communale d'embellissement et de fleurissement.**

S'il n'est pas question pour l'équipe municipale en place d'abandonner le fleurissement de notre village, les enjeux de la gestion de la ressource en eau, l'abandon progressif des produits phytosanitaires, l'obligation budgétaire de gérer les effectifs communaux, les priorités de travail données à l'équipe technique ou la difficulté à recruter des paysagistes nous amènent à repenser et modifier nos plantations.

Vous avez d'ailleurs pu découvrir, depuis quelques années, **de nouveaux espaces verts**, notamment dans le Quartier Historique (Rues du Château, des Images, de l'École, Parking de la Mairie, rue des Pèlerins) faisant la part belle aux vivaces et aux graminées, espèces demandant un entretien moins fréquent et nécessitant moins d'arrosage.



Dans le même temps, les bacs (dont certains seront modernisés dans quelques années) et les jardinières (Luxhof, RD166, Mairie...), qui font la réputation de l'Alsace, continueront à vivre au rythme des saisons (renouvellement 2 fois par an) avec là encore une adaptation des variétés pour limiter les interventions humaines.



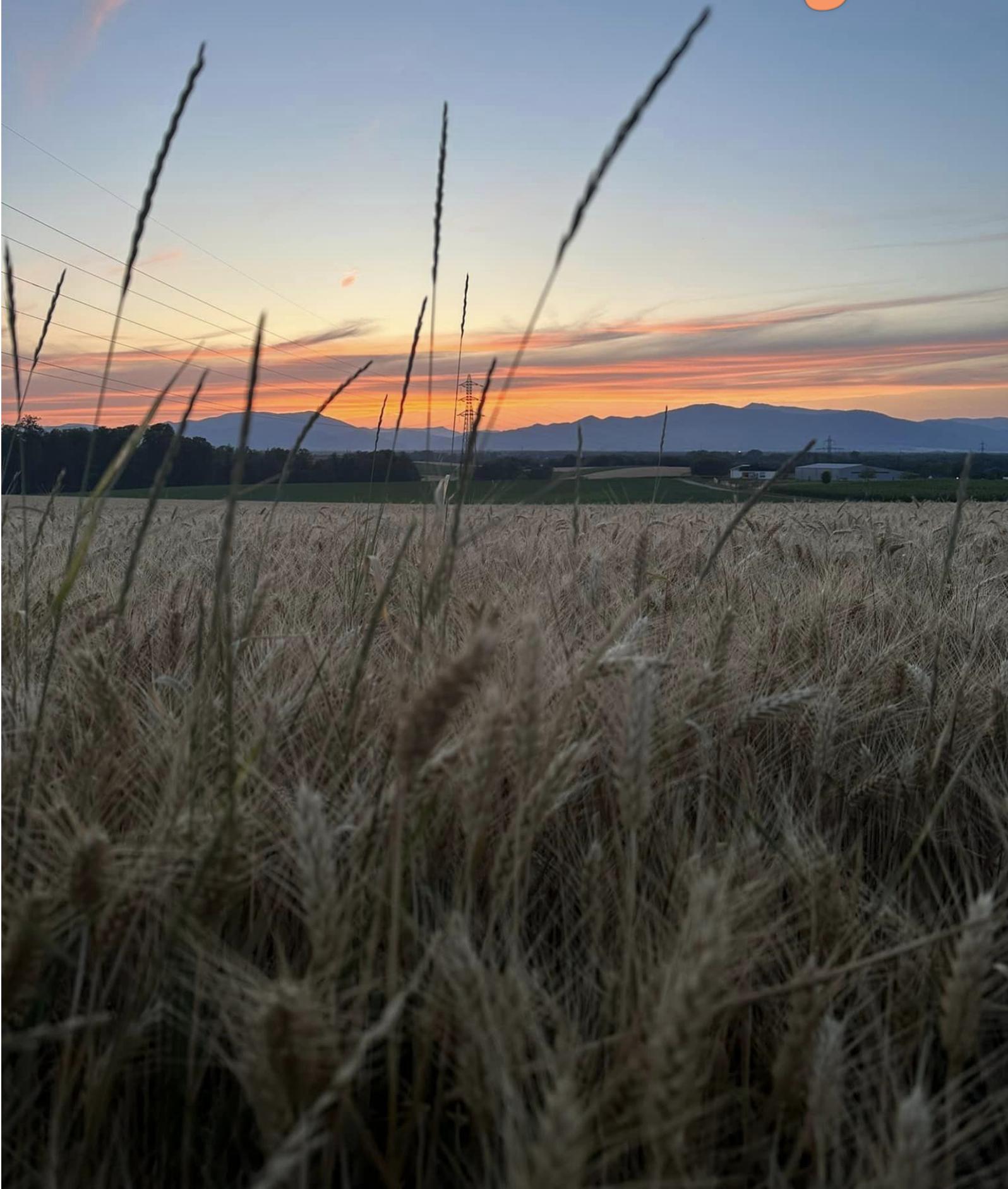
Nos agents en charge de ce dossier, en particulier Maria-Pina Colombo, Gaël Gaspari et Illir Xhafa aidés des autres membres de l'équipe technique et en lien avec notre horticulteur local Christian Baldeck, ont mis en pratique ces adaptations pour vous proposer, ce printemps, des thématiques florales autour du géranium, du cosmos chocolat, du bananier, du canna, du lis des Incas...



Nos plantations d'arbres répondent également aux mêmes enjeux avec la recherche **d'essences plus adaptées au fort ensoleillement, à racines pivotantes** (ne détruisant pas l'enrobé des routes) **avec des fosses plus larges et profondes, privilégiant l'ombre pour faire baisser les températures...**(rue des Pèlerins, lotissement du Château, sentier des Étangs ou futur aménagement de l'entrée Ouest de la commune).

Nous espérons que l'ensemble de ces espaces colorés vous satisferont et égayeront vos promenades et déplacements dans la commune.

Hommage



MARIA STAHL A FÊTÉ SES 100 ANS !

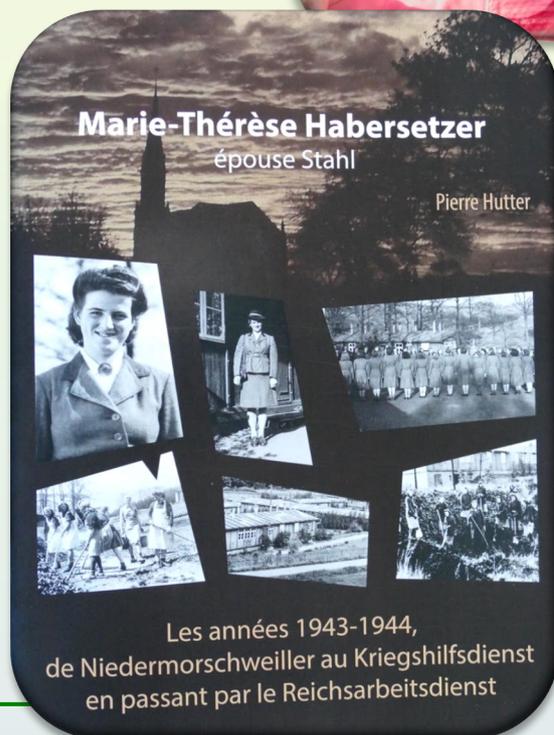
Le 15 avril dernier, c'est avec une joie particulière que nous avons pu accueillir dans la grande salle du Conseil Municipal, notre doyenne **Mme Maria STAHL** pour lui rendre un hommage respectueux et fêter avec elle ses 100 ans (Mme Stahl est née le 14 avril 1924).

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nous lui avons exprimé nos vœux les plus chaleureux en présence de ses enfants, de ses amis, du Président de l'Union Nationale des Combattants de Morschwiller-le-Bas, René Brun et du Vice-Président de l'Union Nationale des Combattants du Haut-Rhin, Michel Thomas.

Mme Maria STAHL est actuellement l'une des dernières Incorporées de Force dans l'Armée allemande et fait partie des « Malgré Elles ».



Mme Stahl entourée de ses fils Serge et Daniel, d'une de ses belles-filles, de Mme le Maire et de Claudine Rodrigues, Adjointe au Maire et de son fils.



DÉCÈS DE MR PAUL ESCHEMANN - CITOYEN D'HONNEUR

Décédé à l'âge de 102 ans, Mr Paul ESCHEMANN avait quitté l'Alsace en novembre 1940 pour s'engager dans l'armée libre en Afrique du Nord.

Il a participé à la libération de l'Alsace et a été blessé à Morschwiller-le-Bas.

Il a été élevé au rang de citoyen d'honneur pour sa contribution à la libération de notre village en novembre 1944 et pour rendre hommage à tous les combattants qui ont participé à notre libération.

Nous lui rendons un hommage respectueux et reconnaissant.



Paul ESCHEMANN
6 Novembre 1922- 3 Février 2024

Tranquillité Vacances Sécurité Cambriolages



LES VACANCES APPROCHENT... PARTEZ TRANQUILLES !

Comme chaque année, nous vous rappelons quelques conseils simples qui vous permettront un départ en vacances serein !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Vous prenez la route des vacances ?

Partez sereinement en demandant la surveillance

de votre domicile pendant votre absence.



Lors de vos absences prolongées (tout au long de l'année), vous pouvez demander à la gendarmerie la surveillance de votre domicile.

L'inscription à **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)** permet ainsi d'organiser des patrouilles de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, rendez-vous sur :

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances

En complément de l'OTV, les correspondants sûreté de la Gendarmerie proposent des **CONSULTATIONS SÛRETÉ**, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Brigade de Gendarmerie de Lutterbach (03.89.52.12.12).



CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



INSCRIVEZ-VOUS SUR LA PLATE-FORME

« VOISINS VIGILANTS » POUR PLUS DE SÉCURITÉ !



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

Pour votre sécurité, nous vous invitons à rejoindre la communauté Voisins Vigilants de Morschwiller-le-Bas en vous inscrivant gratuitement sur la plateforme

www.voisinsvigilants.org

Vous rejoindrez la communauté de votre quartier et serez alerté(e) dès lors qu'un événement se produira. Pour cela, il suffit de renseigner votre adresse postale, votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable si vous souhaitez recevoir des alertes par SMS.

Ces alertes seront générées par la Mairie pour vous inciter à une vigilance particulière concernant votre quartier (démarcheurs, cambriolages, alerte météo, travaux d'urgence non programmés, etc...).

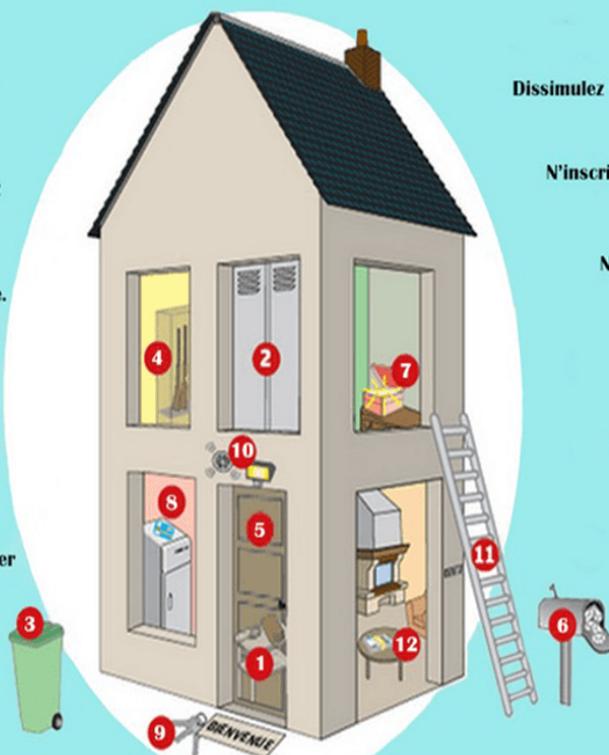
Vous pourrez, vous-même, avertir vos voisins si vous observez des rodeurs ou personnes à comportement suspect dans votre quartier, par le biais de cette application.

Cette plateforme fonctionne très bien et les alertes de voisinages sont très efficaces car elles sont délivrées instantanément par SMS et Mail.

Nous vous conseillons vivement de vous y inscrire et remercions tous les Voisins Vigilants qui surveillent avec attention leur environnement proche et alertent toute la communauté villageoise.

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



- 7 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- 8 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- 9 Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile
- 10 Installez des dispositifs de sécurité passive
- 11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- 12 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

« MA SÉCURITÉ » UNE APPLICATION MOBILE ET UN SITE INTERNET POUR FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LA GENDARMERIE ET LA POLICE



La Gendarmerie et le site « moncommissariat.fr » sont désormais regroupés sur un site unique : masecurite.gouv.fr. Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application « **Ma Sécurité** » (disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement pour smartphones et tablettes), proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site « **Ma Sécurité** » élargit les services de l'application.

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

DÉMARCHES EN LIGNE

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- portail de signalement des **violences sexuelles ou sexistes**,
- signalement d'un **trafic de stupéfiants** (Stup),
- signalement d'un **rodéo**,
- **pré-plainte** en ligne,
- plainte en ligne pour les **arnaques sur Internet** (THESEE),
- portail de signalement des **contenus illicites de l'Internet** (Pharos),
- signalement d'une **fraude à la carte bancaire** (Perceval),
- **Opération Tranquillité Vacances**,
- **Stop djihadisme**.

FICHES PRATIQUES

Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc...

Nous vous invitons à télécharger cette application et à découvrir le site « **Ma Sécurité** » où vous trouverez encore d'autres services et informations.

**LE NUMÉRO D'URGENCE POUR ALERTER LA GENDARMERIE RESTE LE 17
N'HÉSITEZ PAS À LE COMPOSER RAPIDEMENT EN SITUATION DE DANGER OU D'INSÉCURITÉ**

**PLUS VITE LA GENDARMERIE AURA L'INFORMATION,
PLUS VITE ELLE POURRA RÉAGIR !**

A photograph of a pond with several ducks swimming. The water is calm, reflecting the surrounding trees and foliage. The scene is peaceful and natural.

Nuisances de l'été

Règles de vie en communauté

ESSAIMS D'ABEILLES OU NID DE GUÊPES... QUE FAIRE ???



Un **essaim d'abeilles** n'a pas du tout la même apparence qu'un nid de guêpes. A n'importe quel stade de développement du nid, les alvéoles sont visibles et le nid est souvent plus plat. En outre, on peut parfois y voir la cire d'abeilles ou encore le miel, ce qui n'est bien sûr jamais le cas avec un nid de guêpes. Contrairement aux guêpes vous pouvez voir de nombreuses abeilles à la surface d'un nid puisque ce dernier n'est souvent pas fermé.

Si vous êtes confronté à un nid d'abeilles, la meilleure solution est de contacter un **apiculteur**. Celui-ci se chargera de le récupérer pour l'intégrer à son propre rucher.

De couleur gris clair ou marron, le **nid de guêpes** se compose de cellulose que les insectes obtiennent en transformant des copeaux de bois en pâte à l'aide de leur salive. Il arrive plus rarement que les guêpes utilisent de la boue pour confectionner leur nid. De forme ovale, il peut mesurer jusqu'à 30 cm.

Vous le trouverez dans des endroits variés comme des gouttières, des arbres, et parfois même dans le sol.



Tout comme le nid de guêpes, le **nid de frelons** est fabriqué à partir de cellulose. Il se distingue toutefois par sa forme plus arrondie et sa taille plus volumineuse : jusqu'à 40 cm pour le nid de frelons européens, contre 70 cm pour celui des frelons asiatiques. Les premiers ont tendance à préférer les zones rurales, tandis que les seconds sont plus souvent observés en milieu urbain. Les frelons asiatiques représentent une réelle menace pour la biodiversité, car ce sont de redoutables prédateurs pour la plupart des insectes pollinisateurs.

DANS QUELS CAS FAUT-IL DÉTRUIRE LE NID ?

Si le nid se trouve au fond de votre jardin et ne constitue pas une menace, vous pouvez le laisser sur place. Cependant, si son emplacement engendre un risque de piqûres pour vous-même ou pour autrui, il est recommandé de le détruire.

Quoi qu'il en soit, **ne paniquez pas et restez calme.**

Ce qu'il ne faut surtout pas faire :

- **N'essayez pas de détruire le nid vous-même.** Se sentant menacés, les insectes risquent de vous attaquer.
- **Évitez les mouvements brusques à proximité du nid.** Ces gestes pourraient effrayer les hyménoptères et déclencher une agression.
- **N'obstruez pas l'entrée de l'essaim** pour ne pas entraîner la formation d'un nouveau nid.
- **Évitez de laisser de la nourriture à proximité du nid** pour ne pas attirer davantage les insectes.

INTERVENTION :

L'intervention de l'apiculteur ou d'un destructeur de nids de guêpes se fera idéalement en soirée parce que c'est le moment où les insectes sont le moins agités.

Généralement, c'est le moment où la température est moins élevée et où les insectes se regroupent pour affronter la nuit.

À compter de cette année, les pompiers du CPI de Morschwiller-le-Bas n'interviendront plus pour ce type de problème, il faudra trouver un destructeur de nids de guêpes ou de frelons.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées (entre autres) de personnes qui font partie ou qui travaillent avec l'association d'Arboriculture de Morschwiller-le-Bas et qui peuvent intervenir sur notre commune :

RÉFÉRENTS APICULTEURS

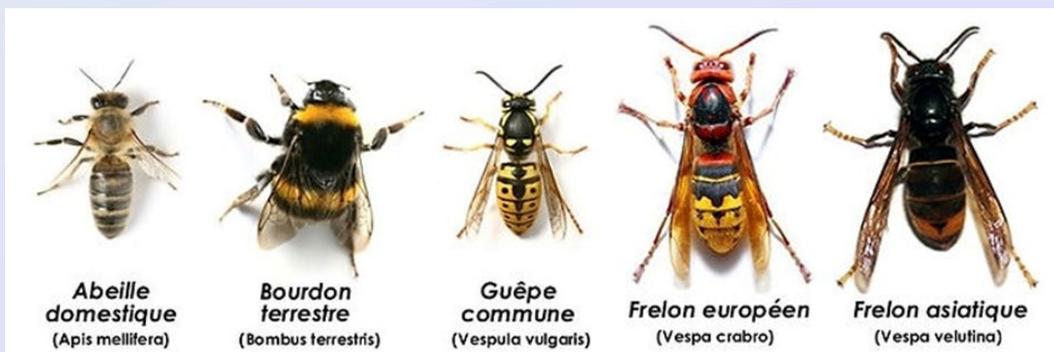
David BOLDODUC (apiculteur de Morschwiller-le-Bas)..... 06 84 08 91 77

Jean-Baptiste TURLLOT (apiculteur de Brunstatt)..... 06 75 48 25 78

Julien DARRIBAT (destructeur nids guêpes et frelons)..... 06 72 74 73 28

RÉFÉRENT GUÊPES ET FRELONS

Julien DARRIBAT (destructeur nids guêpes et frelons)..... 06 72 74 73 28



Moustique tigre

Pas d'eau,
pas de
moustiques !

→ 5 gestes simples pour
éviter sa prolifération

Vider les
réceptacles
extérieurs



Couvrir les
récupérateurs
d'eau de pluie



Ranger les
objets à l'abri
de la pluie



Nettoyer
les collecteurs
d'eau



Jeter
les déchets



Pour signaler
sa présence :
[signalement-moustique.
anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)



Plus d'infos sur : alsace.eu



Morschwiller-le-Bas

Mémo Juin 2024

infos

TOLÉRANCE, CIVISME ET RESPECT, LES RÈGLES DE BASE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir-vivre ensemble c'est respecter les autres.

Il faut savoir accepter les inconvénients inhérents à la vie en société, mais il faut également être conscient que « la Liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

La liste des sources de litiges entre voisins est souvent multiple. Voici quelques rappels de règles à respecter pour que nous puissions continuer à « Bien Vivre » ensemble.

BON VOISINAGE

RÈGLES DE BONNE HARMONIE

Entretenez la convivialité : le rapport de bon voisinage se cultive au quotidien.

- **Privilégiez dialogue** et **communication**.
- **Restez conciliants** en toutes circonstances, favorisez les échanges de services, de solidarité
- **Entretenez votre jardin** : espaces verts, ordures ménagères...
- **Surveillez votre animal de compagnie**.

RECOURS ET DÉMARCHÉ

La vie en communauté suppose une **tolérance** entre voisins. Les conflits ne sont pas une fatalité et des moyens de prévention existent. Le premier sera **d'informer votre voisin de** manière polie et courtoise de la gêne qu'il provoque

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, DEMANDEZ-VOUS :

Le problème se pose-t-il souvent ? Suis-je seul à être embêté ou d'autres voisins ont-ils le même problème ?

Exprimez-vous calmement. Demandez cordialement à votre voisin de venir chez vous pour qu'il se rende compte par lui-même. Décidez ensemble des solutions de bon sens.



STOP AUX BRUITS INUTILES

Un **BRUIT DE COMPORTEMENT** peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a **conscience du trouble** qu'il engendre **et** qu'il **ne prend pas les mesures pour y remédier**.

Peu importe l'heure du jour ou de la nuit, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est **répétitif, intensif ou s'il dure dans le temps**.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour **TAPAGE NOCTURNE** existe même s'il n'est pas **répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps**. Il peut s'agir du bruit causé par :

- **Un individu**, locataire ou propriétaire (cri, talons, chant, fête...)
- **Un objet** (instrument de musique, radio, téléviseur, outil de bricolage, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- **Un animal** (exemple : aboiements)



JARDINAGE ET BRICOLAGE

Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou jardinage, Il est possible d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses :

du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

les samedis
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19h

les dimanches et jours fériés
INTERDIT

CIRCULATION ET ESPACE PUBLIC

La rue est un espace de vie. Pour un meilleur partage de la rue et de la libre circulation des usagers, **respectons le code de la route.**

À ce titre, nous vous rappelons que les rues où vous trouvez le panneau ci-contre sont considérées comme des « **zones de tranquillité** » où **la vitesse est limitée à 20 km** et où **le piéton est prioritaire** (rue de l'Église, rue de l'École, rue du Château)



Nous vous rappelons qu'**il est interdit de laisser la végétation empiéter sur une voie publique ou privée.**

Les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

De même « **les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords** »... **balayage, désherbage, démoussage (et déneigement en hiver) sont à la charge des habitants.**



VEILLEZ À :

- **Ne pas troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public,**
- **Ne pas répandre les détrit**us (papiers, mégots de cigarettes, chewing-gums, etc...), utiliser les poubelles prévues à cet effet,
- **Respecter les aires de jeux pour enfants**, ne pas monopoliser les jeux, chacun y a droit !
- **Ne pas endommager les fleurs et massifs fleuris, les bancs**
- De manière générale, **il est sévèrement puni par la loi d'endommager ou de saccager tous les biens et équipements publics** (dont les panneaux de signalisation, poubelles publiques, bancs, etc...)

Tout acte de vandalisme peut conduire jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Les promenades peuvent vite être gâchées par un slalom entre les **déjections canines**. Ces nuisances peuvent être résolues par des solutions simples et un peu de civisme.

En toutes circonstances, **le propriétaire est responsable de son animal de compagnie.**



Pour bien vivre avec nos amis les animaux, voici un petit rappel des règles à respecter :

- **Ramasser les déjections de votre animal soit en vous munissant d'un sac avant d'aller le promener, soit en utilisant les sacs disponibles dans les distributeurs de canisacs ou fournis en mairie.**

Nous rappelons qu'il y a 11 distributeurs de Canisacs répartis dans le village :

- ⇒ Cour Paul Emile Victor,
- ⇒ Rue du Steinbach (sentier des étangs, lavoir 3)
- ⇒ Angle rue de la 1re Armée et rue du Château,
- ⇒ Salle polyvalente,
- ⇒ Rue de la 1re Armée (boîte à livres),
- ⇒ Parking Mairie,
- ⇒ Angle rue des Pèlerins et Allée du Parc,
- ⇒ Dorfhüs,
- ⇒ Rue du Kirchberg,
- ⇒ Rue Tachard,
- ⇒ Angle Impasse St Hubert et rue de la Source

- Lors de la promenade, **tenir son animal en laisse.**
- **Faire identifier et vacciner vos animaux**, c'est obligatoire !
- **Déclarer en mairie votre chien de garde ou de défense de 2^{ème} catégorie.**
- la **muselière pour les chiens de catégories 1 et 2 est imposée pour les déplacements sur la voie publique**, ainsi que dans les transports en commun. Cela vaut aussi pour les parties communes des logements en copropriété, ainsi que les espaces d'accueil où les animaux sont autorisés à se rendre.

MERCI DE **NE PAS** NOUS DONNER

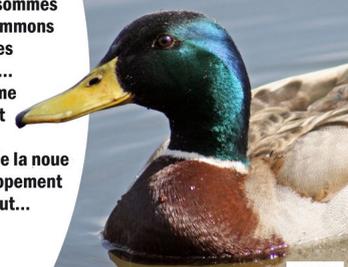
À MANGER

Le pain ne nous convient pas car nous sommes avant tout des végétariens, nous consommons des graines variées, mais aussi quelques mollusques, insectes, petits poissons, ... Nous sommes vulnérables, notre système digestif n'accepte pas le gluten présent dans le pain.

Dans les eaux stagnantes des fossés, de la noue et de l'étang, le pain favorise le développement des bactéries, d'algues vertes, et surtout...

ATTIRE LES RATS.

Nous savons nous nourrir seuls.





Fêtes et

Animations



LA COMMUNE DE MORSCHWILLER-LE-BAS

et

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES SÉNIORS
DE HAUTE ALSACE

sous la Direction de Mr Roger LENTZ



vous invitent au

Concert des Séniors

Salle Polyvalente de Morschwiller-le-Bas

jeudi 13 juin 2024 de 14 h à 17 h



Concert Gratuit (plateau)

à la pause, goûter offert par la Commune

Vous pourrez entendre quelques **œuvres de grands compositeurs**
(Verdi, Bizet, Lehar, Teike, Waldteufel, Gershwin)
et des **musiques de films** et de **variétés**

Concert ouvert à tout public, sur inscription

à la Mairie 12 rue de l'École ou n.niedergang@morschwiller-le-bas.fr avant le 11 juin 2024

Prénom..... Nom..... Age.....

Adresse mail.....

Téléphone..... Nombre de personnes.....

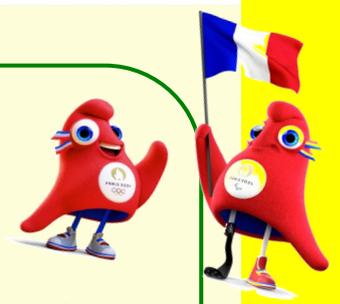
MORSCHWILLER-LE-BAS... ET LES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024 !

Notre village a trouvé toute sa place dans ces Jeux Olympiques qui auront lieu en France dans quelques semaines !... Mais comment est-ce possible ???...

Nous comptons parmi nos habitants une cavalière, **CLOE MISLIN**, qui termine ses sélections en paradressage avec son cheval **FELLINI DE MALLERET** et qui aura le grand honneur d'être porteuse de la flamme olympique le 26 juin prochain.

Vous trouverez, sur la page suivante un article de la Communauté Européenne d'Alsace concernant son parcours.

Nous vous proposons également de découvrir son quotidien ci-dessous :



MES PERFORMANCES SPORTIVES :

Plusieurs sélections en Equipe de France depuis 2014

- Nombreux podiums en CPEDI depuis 2018
- 4ème Championnat du Monde 2018 individ Grade 2 Tryon USA
- 5ème Championnat d'Europe 2019 individ Grade 2 à Rotterdam
- Obtention d'un Quota individuel non nominatif pour les Jeux de Tokyo en 2020 grâce à mes résultats FEI
- Championne de France 2014 & 2018 et vice championne de France 2021

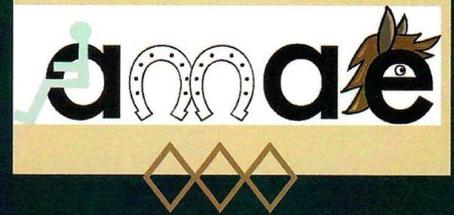
Cloé a besoin de soutien et cherche des sponsors et des mécènes

(dons défiscalisables).

Si vous souhaitez soutenir cette sportive de haut niveau, n'hésitez pas à la contacter.



"Etre une sportive de haut niveau pour moi, c'est aussi s'engager pour faciliter l'accès au contact bénéfique des chevaux aux personnes en difficultés de vie de tous âges. C'est pour cela que j'ai créé l'association AMAE il y a plus de 11 ans ce qui a permis jusqu'à présent à plus de 2000 personnes de bénéficier de séances régulières de médiation équine ou d'équithérapie. L'association donne également la possibilité aux cavaliers en situation de handicap qui le souhaitent d'accéder aux compétitions de Para Dressage"



Quelques Chiffres du coût d'une saison sportive en Para Dressage :

- L'assurance pour un cheval : 280 euros/mois
- Pension pour un cheval : 550 euros/ mois
- Entraînement & Coaching: 450 euros /mois
- Maréchal Ferrant : 195 euros / 6 semaines
- Vétérinaire : environ 2000 euros /an
- Inscription à un CPEDI (engagement) : 450 euros
- Transport du cheval : entre 1 et 2 euros par Km selon la formule. environ 8000 à 10000 km par an

cloe.mislin@poneyetcie.net

06 80 59 32 02 / 06 08 11 81 88

E Träffe mit...*

Cloé Mislin, une cavalière hors du commun

À voir Cloé Mislin sur sa jument - Fellini de Malleret, 9 ans et de race oldenbourg - son handicap ne saute pas aux yeux. Et pourtant, la Morschwilleroise de 38 ans souffre de la maladie de Parkinson dite "juvénile". Un mal qu'on lui a diagnostiqué à l'âge de 20 ans. Licenciée à la Société Hippique de Mulhouse, la cavalière en para-dressage a entamé sa saison de compétition et espère se sélectionner pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.



© Cécile Sébastien Suter

INFO +
amae68.fr
f Amaé

16

Pourquoi l'équitation ? D'où vous est venue l'envie de pratiquer ce sport ?

J'ai commencé l'équitation à l'âge de 8 ans. Je ne voulais pas particulièrement monter à cheval au début ; je cherchais juste leur contact. J'ai commencé bien avant d'être diagnostiquée donc j'ai eu un premier parcours de cavalière tout à fait standard. À 18 ans, je découvre l'équitation western. Une discipline qui me pousse vers la compétition. Je remporte deux titres de championne de France.

Comment en êtes-vous arrivée au para-dressage ?

J'avais déjà eu le diagnostic d'un Parkinson juvénile depuis quelque temps. Mais c'est suite à un grave accident de cheval en 2010 que j'ai pris la décision de m'orienter vers le para-dressage. Après avoir intégré l'équipe de France et obtenu le titre de championne de France Grade II en 2018, nous avons signé avec Don Caruso, mon précédent cheval, plusieurs performances concluantes en internationaux, dont une 4^e place aux Jeux Équestres Mondiaux à Tryon (USA) et une 5^e place aux Championnats d'Europe à Rotterdam. En 2020, je suis sélectionnée pour les Jeux de Tokyo, mais malheureusement après leur report d'un an, il a été estimé que mon cheval n'était plus en état de s'y rendre.

Vous avez été sélectionnée comme porteuse de flamme. Quel a été votre sentiment lorsque vous l'avez appris ?

Beaucoup de fierté ! Cela récompense mon parcours sportif et associatif. De la fierté pour la famille aussi. Mes parents ont fait beaucoup de sacrifices pour que je vive ma passion. Ils en font d'ailleurs encore. Pour eux aussi cette journée du 26 juin va constituer un grand moment. Merci à la Collectivité européenne d'Alsace pour son soutien et pour avoir proposé mon nom au comité d'organisation des JO.

Vous avez évoqué votre parcours associatif. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Je suis la présidente de l'association Amaé, dont l'objectif est de promouvoir l'inclusion sociale grâce au cheval. Nous proposons des activités de médiation équine et d'équithérapie pour les personnes en

situation de handicap, les personnes âgées, et plus globalement pour toutes les personnes traversant des difficultés ou ayant vécu un traumatisme. Elles viennent se ressourcer auprès du cheval.

À l'approche des Jeux de Paris, que peut-on vous souhaiter ?

Une bonne saison sportive pour commencer ! Elle va déterminer ma sélection ou non aux JO. Le meilleur serait déjà d'être sélectionnée. Et après, adienne que pourra...

Parrainage

Cloé Mislin recherche des sponsors et mécènes complémentaires pour financer sa saison. Si vous souhaitez la soutenir, contactez-la à cloe.mislin@poneyetcie.net

MORSCHWILLER-LE-BAS... ET LES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024 !



Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) a reconnu et labellisé Mulhouse Alsace Agglomération comme Centre de préparation aux Jeux 2024. Les infrastructures sportives de notre territoire pouvant accueillir des athlètes de 35 disciplines différentes.

M2A recevra, à partir du 14 juillet, 31 délégations sportives de **Panam Sports Organization** (PSO), plus grande délégation sportive accueillie dans le cadre des JO 2024.



Chacune des 39 communes de l'agglomération a ainsi pu bénéficier d'un jumelage symbolique avec un pays de l'Organisation Sportive Panaméricaine (PSO)... et le tirage au sort nous a uni au **MEXIQUE**.

À partir de là, les contacts se sont multipliés et toutes nos réflexions nous ont amenées à intégrer une touche mexicaine à nos fêtes et manifestations.

• JOURNÉE CITOYENNE...



⇒ nous avons commencé à **préparer les décors** pour « Morschwiller-le-Bas en Fête »,

⇒ Les enfants ont préparé un **apéritif avec quelques saveurs épicées**,

⇒ Des **panneaux de découverte du Mexique** ont été élaborés pour faire découvrir ce pays à tous nos concitoyens,

⇒ ... et les premiers **sombrero** sont apparus (nous vous invitons à visionner le film de cette belle journée sur YouTube « **Une ambiance fantastique à la journée citoyenne de Morschwiller-le-Bas, aux couleurs du Mexique** »



• SPECTACLE MUSICAL DES ÉCOLES...

Spectacle exceptionnel où notre intervenante musicale, Véronique Baudendistel et l'équipe enseignante ont déjà fait rimer Jeux Olympiques et Mexique avec beaucoup de joie et dans une ambiance extraordinaire. Bravo et Merci à tous !



- **MORSCHWILLER-LE-BAS EN FÊTE** sera entièrement dédié aux Jeux Olympiques et au Mexique... ambiance de fête, de jeux, de sport, de couleurs, d'épices... ce sera une **FIESTA** extraordinaire... avec médailles olympiques (locales) à la clé ! Des informations plus précises vous seront communiquées dans les prochains jours... **mais il est impératif de retenir les dates des 6 et 7 juillet.**

- **LA DÉCORATION DU VILLAGE** sera, elle aussi, construite sur le thème des JO et du Mexique et de très belles réalisations sont en préparation !!!

INAUGURATION DU SENTIER DES ÉTANGS

Les responsables de l'Organisation Sportive Panaméricaine ont été particulièrement marqués par notre dynamisme et notre engagement et ils ont exprimé le souhait de venir découvrir notre village. De même, ils souhaitent accueillir les enfants du péricolaire le 17 juillet pour aller à la rencontre des athlètes lors des entraînements.

Voici d'ailleurs un extrait assez remarquable du dernier mail reçu de Panam Sports :

« Chère Mme MEHLEN,

Merci à vous et à MORSCHWILLER-LE-BAS pour tout ce que vous avez fait et pour le grand enthousiasme que vous avez manifesté pour ce projet ! Je suis ravie de lire chacun de vos courriels.

Ces deux réunions (le 17 juillet et le 19 juillet) seront une occasion unique et un souvenir incroyable pour tout le monde !

Je suis très enthousiaste à l'idée des événements à venir !

Merci beaucoup pour toutes les photos et les vidéos ! Je les adore ! Chapeaux mexicains !!!! La musique ! Magnifique et formidable !!!

Il est incroyable de voir la participation que vous avez eue à votre journée citoyenne ! J'ai très envie de voir les prochains événements ! »

Afin que tout le village puisse profiter de ce jumelage, nous avons invité la délégation de Panam Sports et les athlètes mexicains à participer à

L'INAUGURATION DU SENTIER DES ÉTANGS

le vendredi 19 juillet prochain à 17 h

suivie du

MARCHÉ NOCTURNE à 18 h

Notez bien cette date et venez très nombreux !



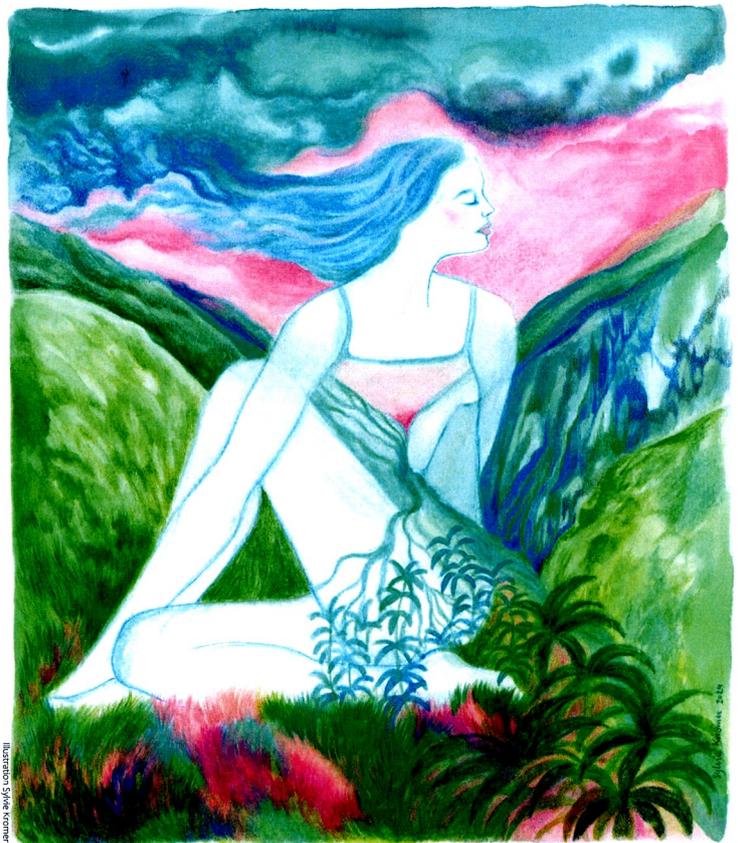
VIDE GRENIER SOLIDAIRE

08 juin - 8h - 17h

VENDS TES AFFAIRES
& soutien des jeunes en
situation de précarité

PARKING IKEA MORSCHWILLER-LE-BAS

ZAC PARC DES COLLINES PLACE DU RENNE, 68790
MORSCHWILLER-LE-BAS



Salle polyvalente Morschwiller-Le-Bas - Résidence du Moulin

YOGA DAY

21.06.24

8h30 - 11h30

Ouverture des portes 8h

Yoga adapté à tous
N'oublie pas ton tapis!

Happ'Yoga 68



Facebook Happ'Yoga68
goepfer.evelyne@orange.fr



Vendredi 28 Juin à 19h00

Animation musicale assurée par
l'Union Musicale de Morschwiller-le-bas

Ambiance guinguette

Buvette et restauration assurées par le
FRESCHA CLUB (grillades, frites, crêpes,.....)

Sur le parvis de la salle polyvalente
(repli dans la salle en cas de pluie)

APP MORSCHWILLER LE BAS
vous invite à une

CUISSE DE BOEUF à l'étang

rue du Steinbach
dimanche 14 juillet 2024
rendez-vous à 11h30

au menu:

Entrée gourmande

Cuisse de boeuf salades chips

Fromage

Dessert

Café

au prix de 22€

INSCRIPTION ET RESERVATION
auprès de : BATO Raymond au
06.14.63.43.25. au plus tard pour
le 04/07/24



Imprimé par l'association nappes Jeter sur la voie publique

la société décline toute responsabilité en cas d'accident

THEATRE

la Compagnie Mich'Min présente



MISE EN SCENE
Jean-Charles Mattler

Renseignements & Réservation

03 89 25 85 70



14, 15 juin 20h30 Cercle St Ulrich MORSCHWILLER-LE-BAS



pour clore l'année 2023/2024
de l'école de tennis

LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

aura lieu :

le samedi 15 juin 2024

Déroulement :

09 h 30 : mini tennis groupe 1

10 h 30 : mini tennis groupe 2

RÉCOMPENSES

09 h 00 : tournoi des jeunes de l'école de tennis
à l'extérieur par catégorie d'âge

à midi mise à disposition de planchas
pour pique-niquer ensemble

16 h 00 : REMISE DES PRIX

veuillez retenir cette date et au plaisir de vous
compter parmi nous

Renseignements : TC Morschwiller-le-Bas



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les 3 bureaux de vote de Morschwiller-le-Bas, seront regroupés à la **salle polyvalente**,
Ils seront ouverts de **8 h à 18 h** le dimanche 9 juin 2024.

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 15 JUILLET AU 26 AOÛT 2024

*Durant la période estivale,
la MAIRIE sera ouverte
au public
du lundi au vendredi
UNIQUEMENT
de 9 h 30 à 12 h*

*Les services seront toutefois
à votre disposition
tout au long de la journée
pour les appels
téléphoniques
et les prises de rendez-vous
au 03.89.42.20.95*



LA PRESSE REND HOMMAGE

AU FC MORSCHWILLER-LE-BAS



Finalistes de la Coupe Crédit Mutuel, les joueurs du FC Morschwiller ont
embelli leur magnifique saison par un titre de Champion en District 1.

**Nous adressons nos plus vives félicitations
à nos champions**